Peines encourues

Par pilou

bonjour,

mon ami a ete condamné pour trafic de stupefiants il y a 6ans, a une peine d'1mois ferme.

depuis, il n'a jamais récidivé dans le domaine du trafic, meme s' il n'a jamais vraiment cessé de consommer (cannabis seulement).

il y a 3semaines, il a accompagné son collocataire qui voulait se reapprovisionner, mais ne voulant etre vu, et ayant reconnu aux abords de la cite un ancien eleve qui touche a ca, il lui a envoyé un sms lui demandant de leur amener 20? d'herbe a leur voiture. le lendemain, la cite a ete démantelée, le jeune arrete, le sms decouvert. il semblerait qu'un autre du meme genre, remontant a plus longtemps en arriere, mais parlant d'une plus grosse somme (200 ? de resine cette fois, pour sa consommation personnelle) a ete decouvert egalement.

il a ete interpellé le lendemain, et relâché, mais il semblerait qu'on lui promette un nouveau proces pour recidive en novembre, ou il prendrait a coup sur 9mois fermes minimum.

est ce possible, alors qu'il ne trafique plus depuis longtemps, et quelles sont reellement les peines encourues? (il a egalement eu un proces pour alcoolemie au volant, 0,5g, avec 400 ? d'amende et 2mois de suspension, il y a 3mois. cela aggrave son cas?)

bref, que risque t il reellement? merci.